

Manifeste

Nous attachons une importance capitale aux méthodes de culture de notre vignoble. Le Domaine de la Grange est conduit en agriculture raisonnée depuis plus de 15 ans et 2023 marquait la fin du cycle de conversion vers l'agriculture biologique. Le millésime 2024 sera donc certifié AB.

Pour l'entretien de nos parcelles, nous pratiquons l'alternance entre enherbement et labour afin d'améliorer la structure et la biologie des sols.

La santé du végétal est assurée par traitements phytosanitaires* à très faibles doses et par biostimulation dans le seul but de contenir les attaques de maladies pour préserver la qualité du raisin.

Le vignoble étant un écosystème à part entière, il nous paraît donc indispensable de préserver les auxiliaires de cultures et de favoriser leur présence. Ainsi, des bandes enherbées sont maintenues chaque année afin d'accueillir les insectes prédateurs de ravageurs. Des gîtes à chauves-souris, grandes consommatrices d'Eudémis et de cochyliis (nuisibles pour la vigne), ont été placés dans les bosquets à proximité des parcelles.

Notre philosophie : composer avec le vivant, trouver en lui les solutions aux défis de la nature.

Ainsi, au fil des ans, nous avons rétabli un véritable équilibre écologique : le seul garant de la pérennité de nos terroirs.

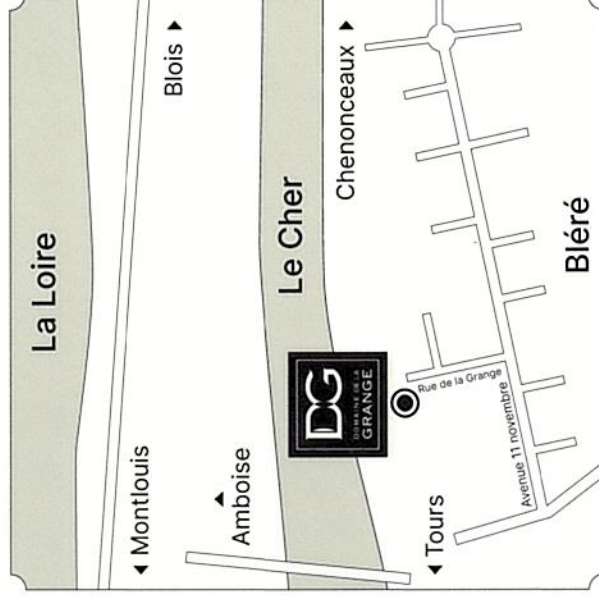
Bruno Curassier
Artisan Vigneron



* Produits phytosanitaires conformes au cahier des charges de la viticulture biologiques (bouillie bordelaise, produit de biocontrôle).

Dégustation & Vente

*du lundi au samedi
10h à 12h - 14h à 19h*



IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

8 Rue de la grange, 37150 Bléré

Tél. : 02 47 57 68 18

Mail : domainedelagrance37@orange.fr

Rendez-vous sur



domaine-curassier.fr



domainedelagrance37



Domaine de la Grange

CARNET DE CAVE

*Découvrez nos vins Touraine
et Touraine Chenonceaux !*

